



Infosite Natura 2000 "Tourbière et lac de Lourdes"

Bulletin d'information du site FR7300936 - N°3 Décembre 2009



Edito

En 2008, première année d'animation du site Natura 2000 "Tourbière et lac de Lourdes", quatre Contrats Natura ont été engagés. Les actions de pâturage de la tourbière haute et de fauche expérimentale du bas marais alcalin ont débuté dès 2008 et se sont poursuivies en 2009. Les travaux de déboisement de la périphérie de la tourbière et de décapage expérimental de placettes tests ont eux été initiés en 2009. Le détail de ces opérations vous est présenté dans les pages intérieures.

Il est important de souligner que le boisement progressif des tourbières correspond à l'évolution naturelle de ce type de milieu. On peut alors se demander pourquoi intervenir en voulant supprimer les ligneux. En fait, l'abandon des pratiques sylvo-pastorales traditionnelles et le développement d'activités humaines telles que le drainage accélèrent ce phénomène de boisement. Plus globalement, du fait de leur mauvaise image, pendant de nombreuses années, les zones humides ont été détruites pour des raisons d'insalubrité ou au profit de l'urbanisation. Ainsi, en France, on estime que la superficie de ces milieux est passée de plus de 120 000 ha avant 1945 à moins de 60 000 ha aujourd'hui. Cette disparition est considérable si on la compare à la vitesse de formation de la tourbe qui n'est que de 5 à 10 cm par siècle. Aussi, même si de nos jours, cette vision négative a évolué avec de nombreuses lois pour les protéger, il est primordial de sauvegarder les zones de tourbière encore préservées sur notre territoire. En effet, ces milieux sont non seulement des réservoirs de biodiversité - tant pour les espèces animales que végétales - mais ils remplissent également de nombreuses fonctions : filtre pour l'épuration des eaux, régulation du réseau hydrographique en absorbant les excès d'eau (limitation des inondations) et les restituant en période sèche (soutien d'étiage), activités touristiques...

Ainsi, les actions de gestion et notamment le déboisement du site ont pour objectif de conserver au mieux et le plus longtemps possible notre tourbière de Lourdes.

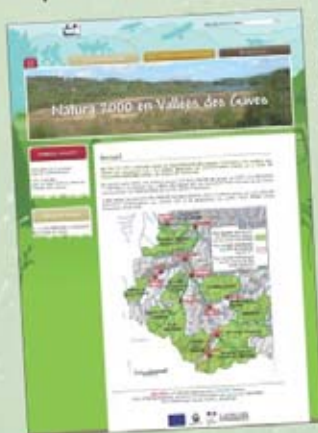
José Marthe, Conseiller Général de Lourdes-Ouest,
Président du Comité de pilotage



Brèves... Brèves... Brèves...

La Charte du site a été rédigée et validée par le Comité de Pilotage (COPIL) de juin 2009, puis envoyée aux 10 propriétaires du site Natura pour signature cette fin d'année.

Depuis cet été, plusieurs sorties de terrain ont eu lieu afin de préciser le projet de cheminement sur la tourbière qui permettra au public de découvrir le site. Les membres du COPIL ont ainsi visité des sites aménagés à proximité de Pau et sillonné la tourbière de Lourdes pour réfléchir à l'implantation et à la configuration du sentier.



Deux sorties scolaires ont été organisées en septembre 2009 par l'animatrice du site, Hélène SAZATORNIL. En effet, dans le cadre de leurs programmes d'étude sur le thème de l'eau et des zones humides, les lycées de Pau-Montardon et de Bagnères ont sollicité le SMDRA pour animer ces sorties de terrain sur la tourbière de Lourdes.



Un site internet dédié aux 14 sites Natura 2000 des Vallées des Gaves vient d'être mis en ligne à l'adresse suivante : <http://valleesdesgaves.n2000.fr>
Porté par le SMDRA avec la participation des autres structures animatrices des Vallées des Gaves et le concours financier de l'Etat, ce site s'inscrit dans une démarche de mutualisation des moyens afin de mieux communiquer sur Natura 2000. En 2010, cette démarche se poursuivra par la création de panneaux d'information itinérants.





Déboisement de la périphérie de la tourbière

Au mois de mars 2009, plusieurs agents de l'ONF ont réalisé pour la mairie de Lourdes un important chantier de déboisement au nord de la tourbière du lac de Lourdes. En effet, depuis plusieurs années, les arbres et arbustes (bourdaines, saules, aulnes principalement) s'installent progressivement sur les habitats tourbeux du site Natura 2000 et contribuent ainsi lentement à son assèchement et sa transformation. Les habitats tourbeux concernés sont des prés humides, des marais calcaires à *Cladium mariscus* et des bas marais alcalins. Ces milieux présentent un intérêt écologique important car ils constituent des habitats typiques des tourbières. Ils hébergent des espèces végétales protégées comme le Marisque et des espèces animales également protégées telles que le Fadet des Laïches, papillon très rare en France. Ces milieux sont reconnus d'intérêt communautaire et ce classement vise à préserver la diversité biologique du territoire européen.



Afin de restaurer et de conserver ces habitats, une grande opération de déboisement vient de débiter et se poursuivra jusqu'en 2013. Le but recherché est de réouvrir les milieux qui tendent à se fermer en contenant l'expansion des fourrés arborés et arbustifs se développant depuis la périphérie du site. Ces travaux font l'objet d'un **Contrat Natura 2000** de 5 ans, signé entre le propriétaire des parcelles concernées, la ville de Lourdes (maître d'ouvrage de l'opération) et l'Etat. Ainsi, toute l'opération est financée en intégralité par l'Etat et l'Europe.

L'ONF, prestataire des travaux, a pour mission de couper tous les ligneux qui envahissent les trois habitats tourbeux. Quatre secteurs d'un hectare chacun seront successivement déboisés à un an d'intervalle. De plus, afin de limiter la repousse des rejets et d'épuiser les souches, une coupe régulière des rejets pendant toute la durée du contrat est prévue.

Pour ne pas endommager le milieu, seuls des outils manuels sont utilisés pour le chantier. Il s'agit de serpes, haches, débroussailleuses à disques et pour les arbres les plus importants de tronçonneuses (huile biodégradable). Toujours dans l'optique de limiter l'impact sur le milieu, tous les produits de coupe sont conditionnés dans un berceau conçu spécifiquement pour le chantier et évacués à l'aide de câbles aériens vers la périphérie du site puis en décharge. Selon le diamètre des branches, les végétaux sont compostés ou traités au CSDU de Lourdes (Centre de stockage des déchets ultimes).

Le chantier de déboisement en images



Berceau de conditionnement des fagots conçu pour le chantier

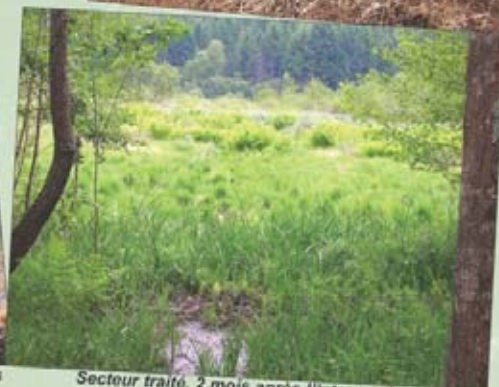
Secteur non traité



Secteur traité, juste après les travaux



Évacuation aérienne des fagots à l'aide de câbles et de poulies



Secteur traité, 2 mois après l'intervention



Décapage expérimental de la tourbière

Le décapage consiste à enlever la végétation aérienne et l'horizon humifère (première couche superficielle du sol) de certains habitats de la tourbière. Cette mesure vise à "rajeunir" les milieux tourbeux en les faisant évoluer de manière régressive vers des stades de végétation précédents. L'objectif est de relancer les processus de turfigenèse (production de tourbe) en favorisant le développement d'espèces pionnières comme les plantes carnivores et les sphaignes au détriment des plantes plus banales telle la molinie. Cette action de décapage fait l'objet d'un **Contrat Natura 2000**, porté par la commune de Lourdes et pris en charge intégralement par l'Etat et l'Europe. Ainsi, au printemps 2009, douze placettes de 10m² chacune, situées sur trois habitats différents, ont été traitées par l'AREMIP, prestataire de cette opération :



- Lot N°1** : 4 placettes sur l'habitat dominé par la bruyère à quatre angles,
- Lot N°2** : 4 placettes sur l'habitat dominé par la molinie bleue,
- Lot N°3** : 4 placettes sur l'habitat dominé par la callune.



Placette décapée

Sur chaque lot, une placette témoin a été fauchée et les trois autres ont été décapées selon trois profondeurs : 7 cm, 14 cm et 20 cm. Comme pour les travaux de déboisement, des débroussailleuses à disques ont été utilisées pour le décapage, ainsi que des pelles.

La tourbe a été placée plusieurs jours sur des tôles ondulées et inclinées afin de se ressuyer, avant d'être évacuée à l'aire de compostage du CSDU de Lourdes.



Séchage de la tourbe

L'évacuation de la tourbe a été réalisée de deux façons : d'une part à l'aide d'une brouette à chenille, et d'autre part, à dos d'homme grâce à la participation de deux classes de BTS GPN (Gestion Protection de la Nature) de l'Institut St-Christophe de Masseube (32).



Evacuation en brouette à chenille



Evacuation à dos d'homme



Protection des placettes

Enfin, les trois lots ont été clôturés avant l'arrivée des chevaux chargés d'entretenir la tourbière durant l'été, pour éviter le piétinement des placettes traitées.



Suivi des Contrats Natura 2000

Les 4 Contrats Natura 2000 engagés en 2008 et 2009 (pâturage, fauche, déboisement et décapage) ont fait l'objet d'un état des lieux avant le début des travaux. A partir de ces états initiaux, un suivi de la végétation spécifique à chaque action est réalisé sur toute la durée des Contrats (donc 5 ans). Ce suivi permettra de mesurer l'efficacité des actions par rapport aux objectifs fixés, afin de valider, redéfinir ou stopper une action de gestion en fonction des résultats obtenus.



Les bonnes pratiques agricoles

L'activité agricole du site est essentiellement localisée au nord du bassin versant, sur la commune de Poueyferré, et concerne 12 exploitations.



Ilots agricoles du site "Tourbière et Lac de Lourdes"

Les efforts réalisés par les exploitants pour limiter les risques de pollution du lac et de la tourbière sont reconnus et sont à maintenir. Ces efforts ont été accompagnés par des contrats volontaires de 5 ans proposés aux agriculteurs du site : CTE (Contrat Territorial d'Exploitation), CAD (Contrat d'Agriculture Durable), PHAE (Prime Herbagère Agro Environnementale), puis dernièrement MAET (Mesure Agro Environnementale Territorialisée), ayant tous pour objectif d'encourager à une meilleure gestion des pratiques fertilisantes et des pratiques d'entretien. L'ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) a assuré l'information et la mise en place de ces contrats et la promotion des pratiques favorables.

Ainsi, la contribution des agriculteurs à maintenir en bon état de conservation l'ensemble des habitats d'intérêt communautaire du site est loin d'être négligeable. Cependant, afin que cette situation perdure, il convient de rappeler quelques pratiques favorables ou inversement à proscrire concernant l'activité agricole sur le site :

- Eviter toute source de pollution de l'eau par des dépôts divers (produits chimiques, déchets végétaux,...).
- Eviter les interventions mécaniques "lourdes" (drainage, remblais,...) pouvant entraîner une modification du fonctionnement hydraulique de la tourbière.
- Utiliser de façon raisonnée les engrais et produits phytosanitaires, en essayant au mieux de limiter les quantités apportées. Le phosphore et l'azote, par ruissellement, peuvent être responsables de l'eutrophisation (prolifération d'algues) du lac.
- Contre les fougères, ronces,..., limiter l'utilisation de traitements localisés et les proscrire en bordure de tourbière.
- Maintenir les prairies actuelles et éviter ainsi la mise en culture intensive par labourage, maïsiculture,...
- Entretien régulièrement les prairies, leurs bordures et les haies environnantes.
- Maintenir en état les arbres, vivants ou morts. Ils sont essentiels à la survie de divers insectes, champignons, mousses et autres organismes. Le Lucane cerf-volant et le Grand Capricorne sont deux insectes d'Intérêt Communautaire repérés dans de vieux arbres du site. Ces habitats sont nécessaires à leur cycle de développement.
- Eviter les feux, y compris en bord de route, afin de limiter les risques de départ d'incendie.
- Enfin, pour les exploitants proches de l'âge de la retraite, réfléchir au devenir de leur exploitation de façon à assurer la pérennité de l'entretien de ces parcelles.



Toutes ces préconisations relèvent du bon sens et les exploitants agricoles, en tant que gestionnaires de l'espace rural, sont de plus en plus sensibilisés aux bonnes pratiques environnementales. Leur forte implication en est la preuve et est un gage d'espoir pour la préservation des milieux naturels remarquables.

Béatrice Loncan, ADASEA

Pour plus d'infos...

SMDRA Animatrice HÉLÈNE SAZATORNIL

4, rue Michelet 65 100 LOURDES

☎ : 05 62 42 64 98 ☎ : 05 62 42 63 59 @ : natura2000@smdra.fr

Site internet du SMDRA : www.valleesdesgaves.com

Site internet "Natura 2000 en Vallées des Gaves" : <http://valleesdesgaves.n2000.fr>

Portail Natura 2000 : www.natura2000.fr/

Site internet de la Commission Européenne :

http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm

Informations sur les tourbières : www.pole-tourbieres.org/

Bulletin annuel édité par le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost

Tirage : 1000 exemplaires

Credit photos : SMDRA, AREMIP, John Green, ADASEA

Conception : Gilbert Noël

Directrice de publication : Hélène Sazatornil



Imprimé sur du papier 100% recyclé avec des encres végétales par :
Imprimerie Duval 65000 Tarbes
Tél 05 6233 00 94
RCS PAU 400 792 123